

N° : DE/46/7.1/12.09.2022-14

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b> Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	<b>47</b>	Absents représentés :	<b>16</b>
Présents	<b>27</b>	Absents non représentés :	<b>4</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>43</b>

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des fêtes à Monteux, le 12 septembre 2022, après convocation légale reçue le 06 septembre 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. . Gérôme VIAU.

**Etaient Absents représentés :**

M. Fulgencio BERNAL (pouvoir donné à M. Gérôme VIAU), Mme Carine BLANC TESTE (pouvoir donné à M. Christophe MOURGEON), Mme Nadège BOISSIN, (pouvoir donné à M. Laurent COMTAT), Mme Cindy CLOP (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Jacqueline DEVOS (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), Mme Isabelle DUCRY (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Evelyne ESPENON (pouvoir donné à Mme Chantal GONNET-OLIVI), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Thierry ROUX), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Annie MILLET (pouvoir donné à M. Mario HARELLE), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Guillaume PASCAL (pouvoir donné à Mme Aurélie DEVEZE), Mme Valérie PEYRACHE (pouvoir donné à Mme Aurélie VERNHES), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), M. Serge SOLER (pouvoir donné à M. Christian RIOU).

**Étaient Absents non représentés :**

Mme Patricia COURTIER, Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Jean-Claude RUSCELLI

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Gérôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Budget Principal 2022- Décision modificative n°2**

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président rappelle à l'assemblée que la communauté d'agglomération a voté le budget en avril 2022

Une décision modificative n°1 a été effectuée, afin de prendre en compte le budget annexe « collecte et traitement des Déchets »

En 2022 la collectivité a prévu au budget Zac des Mourgues, le dernier versement de la participation pour le Rond-Point de Rossi afin que celui-ci en supporte une partie. La trésorerie

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le : 23 septembre 2022

Affiché le : 23 septembre 2022

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**LES SORGUES DU COMTAT**

nous demande de le comptabiliser au Budget Principal (car les 2 premiers versements ont été supportés par celui-ci). Il sera ensuite supporté par l'opération « Beaulieu-Mourgues »

Il faut donc ajouter des crédits en dépenses et recettes d'investissement

De plus, il convient d'ajuster des crédits de fonctionnement en dépenses et recettes.

**Le Conseil communautaire, Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, entendu, et après en avoir délibéré à 42 voix pour et 1 contre (Robert IGOULEN) des membres présents et représentés,**

**APPROUVE** la décision modificative suivante :

<i>Dépenses Investissement</i>		<i>Recettes investissement</i>	
204132-822 Subv Dept	+1.800.000	20422-822 Subv	+1.740.000
2317-822 Travaux voirie	- 60.000	45826-822 Convention mandat	+ 222.000
45816-822 Convention Mandat	+222.000		
<i>Dépenses de Fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
615232-822 Entretien voiries	+ 29.000	70323-822 RODP	+ 35.000
615232-814 Entretien réseaux	+ 100.000	74718-822 Autres Etat	+ 16.000
61521-822 Entretien Terrains	+ 71.000	7311-020 Impôts et taxes	+ 129.000
6574-020 Subventions	+12	7588-822 Autres charges	+ 20.000
65548-020 Autres contributions	-12		
6615-020 Intérêts ligne	-13.000		
6718-020 Pénalités retard	+10.000		
673-020 Titres annulés	+3.000		

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté D'Agglomération  
 Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

